

Début prometteur des bus Proximité

Le service de transport à la demande Proximité était lancé sur un large territoire comprenant la région de Bonneville et le Pays rochois en septembre 2013. Un an plus tard, le premier bilan est satisfaisant et Proximité voué à grandir.

Le minibus est garé devant la gare de La Roche-sur-Foron, mardi 16. Devant lui est disposée une table avec un gâteau d'anniversaire. Les élus sont venus en nombre fêter les un an de Proximité, le service de transport initié par le SMACC qui regroupe les communautés de communes Faucigny-Glières, Pays rochois, Arve et Salève et Quatre Rivières. « On est passé de dix passagers par jours à 60 et on souhaite qu'il soit encore mieux utilisé, analyse d'emblée Gilbert Allard, maire de Cornier et président du SMACC. Les gens le prennent à leur compte, y compris les scolaires. » La possibilité de réserver son voyage par Internet a en effet été plébiscitée par les jeunes. Depuis sa mise en service, la fréquentation de Proximité est à la hausse, avec une augmentation de 160 % du nombre de voyageurs avec une pointe à 1 365 en juillet dernier (lire ci-dessous).

Avec ses débuts prometteurs, comment va s'organiser la suite ? A la rentrée, le SMACC a

les transports scolaires, ce qui a beaucoup mobilisé les équipes. Les élections ont également ralenti la réflexion sur l'avenir. Désormais, les nouveaux élus sont en place et les transports scolaires ont pris leur rythme de croisière, les élus vont donc pouvoir lancer une réflexion sur la suite. « Nous avons franchi une étape, il y a de la demande et nous souhaitons augmenter le service, note Gilbert Allard. Mais pour davantage de bus, il faut trouver du financement. Actuellement, le déficit est payé par les communes. Il faut trouver un autre mode. » La volonté étant, confirme l'élu, de maintenir le tarif attractif, actuellement fixé à deux euros par trajet.

La fréquence des bus pourrait évoluer, tout comme le nombre d'arrêts. « Sur certaines lignes, il n'y en a pas assez. Nous sommes vigiliants sur les plans locaux d'urbanisme des communes pour réfléchir ensemble aux points de morte. » Une mutualisation avec les lignes scolaires pourrait également se mettre en place. « Si on peut le faire, on le fera, mais ce ne sont pas tout à fait les mêmes horaires », note le président qui ajoute : « Il est encore trop tôt pour donner les premières pistes d'évolution. » C'est cet automne avec la préparation des budgets de l'année 2015 « que l'on suggérera quelques dépenses à faire », glisse le président.



Les représentants des quatre communautés de communes devant le gâteau d'anniversaire.

Vallée de Chamonix : des efforts antipollution

La communauté de communes de Chamonix a validé le principe, mardi 16 septembre, d'un renouvellement anticipé d'une partie de son parc de bus : six bus Euro 2 seront remplacés par des Diesel Euro 6, permettant de réduire, par ce simple premier geste, la moitié des émissions de PM10 (particules en suspension) de moitié et d'un quart l'émission de monoxyde d'azote. A terme, un renouvellement complet laisse entrevoir des réductions de 87 % en monoxyde de carbone, de 97 % en PM et de 95 % en émission d'hydrocarbures par rapport à 1990 et aux véhicules Euro 0. Ce premier effort de renouvellement est d'un coût de 1,5 million d'euros.

1 069 KM PAR JOUR
En plus du transport à la demande (TAD), trois lignes régulières ont été mises en place pour desservir le Centre hospitalier Alpes Léman (Chal), à Contamine-sur-Arve. La Ligne A, entre Bonneville et le Chal a ainsi accueilli 2 040 voyageurs en un an, tandis que celle entre La Roche et l'hôpital en accueillait 1 197. La ligne C, entre Saint-Jeoire et Reignier, fonctionne bien également avec 1 071 voyageurs en un an.

Pour le TAD, qui a véhiculé 7 313 voyageurs, beaucoup de départs se sont faits depuis les communes de la CCFG, puis de celles du Pays rochois. Mais Proximité commence également à réaliser des trajets depuis les petites communes comme Petit-Bornand-Glières, La Chapelle-Farinbaud ou Vougy. Ce sont les personnes âgées qui se sont le plus emparées du dispositif pour se rendre à des rendez-vous administratifs ou médicaux ou pour aller faire des achats. L'avantage, c'est qu'elles peuvent être prises devant chez elle. Les bus parcourent en moyenne 1 069 km par jour.